



La Lettre aux Secrétaires Généraux N°16 – Juin 2026

Bienvenue dans votre lettre mensuelle dédiée aux Secrétaires Généraux des EPLE ! Pour rappel, ce format a été conçu pour centraliser toutes les informations et demandes d'actions des services régionaux, avec pour objectif de réduire le nombre de mails que vous recevez. Pour simplifier votre lecture, des visuels permettront de distinguer les articles « **pour action** ». Les chefs d'établissement reçoivent également une copie de cette lettre.

Benoit SCHAEFFER
Directeur de l'Éducation
et Orientation

Barbara GRAVELLE
Directrice du Patrimoine
immobilier

Yann LE GOURRIEREC
Directeur des Ressources
humaines

AGENDA

Calendrier des rdv régionaux *des secrétaires généraux*



WEBINAIRE : LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Mardi 23 juin de 10h à 11h30 : [lien de connexion](#)

Ce webinaire présentera les résultats de l'étude menée auprès de 15 lycées et les préconisations pour tous. Animation : KIKLEO



RÉUNION PLÉNIÈRE DE RENTRÉE DES EPLE

lundi 28 septembre de 15h à 16h30 - Hôtel de région

Un courriel d'invitation vous sera transmis courant septembre ainsi que le déroulé et les consignes.

AGENDA

Calendrier des rdv régionaux des agents régionaux



WEBINAIRE : LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE
ALIMENTAIRE

Mardi 23 juin à 10h

SÉMINAIRE ANNUEL DES ENCADRANTS

Lundi 19 octobre

Nouveauté : un podcast qui donne la voix aux bonnes pratiques des lycées !



Marre de nous lire ? Alors écoutez-nous... ou plutôt écoutez-vous !

La Direction adjointe Management des lycées lance le podcast « Manage ton lycée », pour donner la parole à celles et ceux qui font vivre les lycées au quotidien : encadrants, autorités fonctionnelles, adjoint.es et membres des équipes, ce podcast est pour vous !

📌 Au sommaire de ce second numéro : **les temps de cohésion en équipe.**

🎧 [Pour l'écouter, c'est ici !](#) 🎧

Campagne des entretiens professionnels

La campagne des entretiens professionnels est bien engagée depuis le 07 avril 2026, avec déjà près de 400 entretiens en cours !

👉 Objectif prioritaire à ce stade : **planifier et réaliser les entretiens restants dès maintenant.**

🎯 Nous invitons les encadrants et secrétaires généraux à :

- ▶ Programmer sans délai les entretiens non planifiés
- ▶ Finaliser ceux déjà engagés
- ▶ Veiller à la complétude des étapes de validation

Ces entretiens sont essentiels pour accompagner les agents dans leurs parcours professionnels et doivent être réalisés **avant le 26 juin 2026.**

Nous comptons sur vous et vous remercions pour votre mobilisation !

Actualité : élaboration des emplois du temps 2026-2027

La campagne d'élaboration des emplois du temps pour l'année scolaire 2026-2027 a débuté.

Pour mémoire, les emplois du temps doivent être établis et communiqués aux agents avant leur départ en congés d'été. Ils devront ensuite être finalisés et validés **au plus tard le 30 septembre 2026**, sauf situations particulières nécessitant un ajustement.

Nous vous rappelons que la saisie des emplois du temps des encadrants doit être réalisée par l'autorité fonctionnelle.

Pour vous accompagner dans cette démarche, la DRH a organisé deux webinaires dédiés à la gestion des emplois du temps. Ces webinaires présentent de plus les nouvelles modalités de gestion des ajustements des jours RTT suite à absence pour maladie. Les replays sont disponibles dans la rubrique « **Voir et Revoir** ». Par ailleurs, une newsletter présentant les principales informations et consignes vous sera adressée aux alentours du 22 juin 2026, à l'ouverture de la campagne sur eTemptation.

Besoin d'aide ?

Pour toute question relative à la gestion du temps de travail, nous vous invitons à contacter le référent Temps de travail / absentéisme de votre établissement.



Ressources utiles :

- ▶ [Rubrique « Temps de travail » sur Patio](#)
- ▶ [Page « Didacticiels et tutos vidéo »](#)

Campagne PAREO 2027 à venir !

ACTION

La prochaine campagne PAREO 2027, est actuellement en préparation. Comme l'année précédente, celle-ci se décomposera en 2 temps qui débiteront à la même date (mi-octobre) :

- ▶ Temps 1 : Mobilier, Matériel, Véhicule (MMV) + Agents Régionaux des Lycées (ARL)
- ▶ Temps 2 : Pédagogique

Dans ce cadre, le pôle équipement organise des dialogues de gestion pour vous accompagner dans cette campagne de recensement. Ces temps d'échanges favorisent une meilleure compréhension de vos besoins et font partis des critères de priorité de validation du PAREO. Les dialogues de gestion peuvent s'organiser en visio (TEAMS) ou au lycée. **Nous vous invitons donc à prendre contact avec votre gestionnaire Région pour fixer une date.**

Elections professionnelles : panneaux d'affichage d'information ressources humaines et syndicales et mise à disposition du matériel informatique pour les agents

Les élections professionnelles auront lieu du 3 au 10 décembre 2026, par voie électronique. La collectivité a la responsabilité d'assurer l'affichage relatif aux informations en ressources humaines et syndicales liées aux opérations électorales auprès des agents régionaux, comme l'affichage des listes électorales par exemple, et l'accès à un équipement informatique dédié, dans un local aménagé à cet effet, et accessible pendant les heures de service, dans des conditions qui respectent l'anonymat, la confidentialité et le secret du vote, durant toute la période du vote soit du 3 au 10 décembre 2026. Un courrier vous sera adressé début juillet afin de réaliser le recensement des panneaux d'affichage et des postes informatiques.

L'équipe dialogue social se tient à disposition pour toute question concernant les élections professionnelles (dialogue.social@paysdelaloire.fr).

Campagne PAREO 2027 à venir !



**Le logement de fonction est protégé
par le principe
d'inviolabilité du domicile.**

En conséquence, **toute intervention doit être réalisée avec l'accord de l'occupant**. Lorsqu'une intervention est indispensable et que l'agent ne répond pas, il convient de **l'informer par tout moyen** (téléphone, mail, courrier) et de respecter **un délai raisonnable** de prévenance avant d'intervenir. En cas de danger grave et immédiat (incendie, fuite de gaz, inondation importante...), les services de secours peuvent intervenir sans attendre l'accord de l'occupant.

Il peut être utile que l'établissement conserve **un double des clés du logement, avec l'accord préalable de l'occupant**, afin de faciliter une intervention en cas de nécessité. Toutefois, la détention d'un double des clés ne dispense pas du respect du principe d'inviolabilité du domicile et ne permet pas un accès libre au logement.

Lors de travaux*, qui prend en charge le déménagement/emménagement ainsi que le nettoyage de fin de chantier ?

**travaux menés dans le cadre de la Stratégie d'Investissement des Lycées (SIL), du fonds annuel d'Intervention (FAI) ou du Plan d'Entretien Maintenance (PEM)*

Cas d'une opération structurante :

Déménagement des mobiliers avant/pendant/après travaux :

- ▶ Les déménagements sont intégrés dans l'opération et leur pilotage est assuré par le chargé d'opération en lien avec l'établissement.
- ▶ Le tri/rangement des équipements pédagogiques préalablement au déménagement restent à la charge des équipes éducatives.

Nettoyage avant la mise à disposition des locaux :

- ▶ Le nettoyage de chantier est intégré dans l'opération.

Cas d'une opération ponctuelle :

✦ Nota : petits travaux dans des locaux/bureaux - présence de peu de mobilier

Déménagement des mobiliers avant/après travaux :

- ▶ En accord et vu en amont avec l'encadrant/secrétaire général, il est envisageable d'organiser le déménagement du mobilier par les agents de l'EPL.
- ▶ Si pour diverses raisons, ces déménagements ne peuvent pas être pris en charge par l'établissement, ils sont intégrés à l'opération.

Nettoyage avant la mise à disposition des locaux :

- ▶ D'une manière générale, le nettoyage de chantier est intégré dans les travaux.
- ▶ En accord et vu en amont avec l'encadrant/ secrétaire général, il peut être envisagé **exceptionnellement** qu'un nettoyage **complémentaire** soit réalisé par les AEP avant la mise en service des locaux.

Médaille du travail "Promotion janvier 2027" : calendrier de la campagne

Envoi d'un mail la première semaine de septembre 2026 :

- ☞ aux agents médaillables afin de compléter leur dossier (pièce d'identité)
- ☞ aux encadrants ou secrétaires généraux* pour demande d'avis hiérarchique. Un formulaire sera à compléter.

**Précision : mail envoyé aux encadrants si l'agent n'est pas un encadrant et au secrétaire général si absence d'agent encadrant*

Retour des pièces attendu au plus tard le 18 septembre 2026 (pièce d'identité et formulaire avis hiérarchique).

Cérémonie officielle de remise des diplômes et médailles lors des différentes cérémonies des vœux aux agents début 2028.

Nouvelles arrivées au service prévention santé !



Le service Prévention et Santé au travail a le plaisir d'accueillir le Docteur Pierre-Alban PIOCH, nouveau médecin du travail. Il assure désormais le suivi médical des agents de 27 établissements de Loire-Atlantique et de 3 établissements de Vendée ([consulter la liste](#)).

Contactez le médecin du travail

Pour joindre le Docteur Pierre-Alban Pioch, vous pouvez contacter le secrétariat médical au 02 28 20 52 25.

Demandes de visites médicales occasionnelles

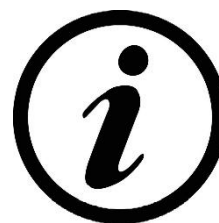
Les demandes de visites médicales à l'initiative de l'employeur doivent être effectuées via le formulaire dédié, [disponible ici](#).

Rappel : l'impact de l'absentéisme aux rendez-vous médicaux

En 2025, l'absentéisme aux consultations a représenté 105 créneaux perdus, répartis comme suit :

- ▶ 14 rendez-vous non honorés auprès des infirmières ;
- ▶ 91 rendez-vous non honorés auprès des médecins.

Ces absences réduisent les possibilités de suivi pour les agents ayant besoin d'une consultation. En cas d'empêchement, pensez à prévenir le service dès que possible afin de permettre la réattribution du créneau.



L'année 2026 est également marquée par l'arrivée de **deux nouveaux techniciens de prévention** au sein du service : **Céline GRASSET** et **Michaël LOUVEAU**. Ils ont progressivement pris contact avec les assistants de prévention des lycées relevant de leurs secteurs respectifs.

Sandrine SEGUY poursuit l'intérim à la tête du service Prévention et Santé au travail. Elle reste votre interlocutrice pour toute question ou problématique générale relevant des missions du service.

Accueil et sécurité : derniers jours des élèves dans les lycées



À l'approche de la fin de l'année scolaire, des comportements inadaptés d'élèves ou des dégradations peuvent parfois être constatés dans les établissements. Sans que cela ne constitue leur mission première, les agents régionaux peuvent, dans le cadre de leurs activités habituelles, être témoins de ces situations.

Comme l'ensemble des adultes de la communauté éducative, ils sont invités à signaler les faits observés à leur autorité fonctionnelle. En revanche, **ils n'ont pas vocation à assurer une mission de surveillance des élèves ni à intervenir dans des situations pouvant les mettre en difficulté ou en danger**. Leurs missions prioritaires demeurent celles qui relèvent de leur cadre d'emploi et de leurs responsabilités au sein du lycée.

Rappel info : repas à 1€ au CROUS

La généralisation du repas à 1 € pour les étudiants, entrée en vigueur début mai 2026, concerne **exclusivement les structures de restauration du CROUS**, telles que les restaurants universitaires et les cafétérias. Ces établissements ont désormais l'obligation de proposer à tous les étudiants disposant d'un compte IZLY un repas complet à 1€, composé de trois éléments, conformément aux directives officielles ([plus d'informations](#)).

Il est important de noter que les services de restauration des lycées ne sont pas concernés par ce dispositif. Une application à vos établissements ne pourrait être envisagée que dans le cadre de conventions d'agrément spécifiques conclues avec le CROUS.

4e édition du Big Bang Orientation & Emploi : rendez-vous du 17 septembre au 16 octobre 2026

Pour permettre à chaque élève d'explorer le monde professionnel dans le cadre de son parcours d'orientation, **la Région propose aux lycées la 4 e édition du Big Bang Orientation & Emploi**, un événement original et innovant, construit pour découvrir les métiers et les formations qui y mènent.

Au programme de cette édition enrichie, de nouveaux métiers, des temps forts et des conditions de visite améliorées. Véritable opportunité pédagogique, le Big Bang Orientation & Emploi permet aux lycéens de vivre une expérience concrète et stimulante grâce à :

- ▶ La découverte de près de 300 métiers
- ▶ Des animations participatives et des démonstrations
- ▶ Des échanges avec des professionnels, des entreprises et des jeunes en formation
- ▶ La découverte des formations en Pays de la Loire et de l'Orientibus



Les établissements doivent inscrire leurs classes. Les chefs d'établissements vont recevoir un courriel de la Région leur précisant les modalités d'inscription et de visite.

Orientibus 2026 : lancement des inscriptions

La Région propose aux collèges et aux lycées de faire venir l'Orientibus à l'occasion d'une journée d'information sur les métiers et sur les formations à l'attention des élèves. Le véhicule, dont la mise à disposition est gratuite pour les établissements, s'installe sur la cour.



Toutes les informations sont accessibles [ICI](#) avec notamment un [formulaire d'inscription](#) pour faire venir l'Orientibus.

Un courriel a été adressé aux Chefs d'établissements le 4 juin dernier leur précisant les modalités d'inscription.

Pour toute question : orientibus@paysdelaloire.fr

RUBRIQUE "VOIR ET REVOIR"



**Dans cette nouvelle rubrique,
nous vous offrons la possibilité
de voir (ou revoir)
les webinaires utiles.**

[Cliquez ICI](#)

LES DERNIERS WEBINAIRES EN REPLAY

**Pratiques sur les emplois
du temps dans les EPLE**



juin 2026

**Restauration - stratégie
d'achats des denrées
alimentaires**



mai 2026

**Entretien professionnel
annuel**



avril 2026